



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Brandt Suisse S.A.**, Route de Soleure 12,
2072 Saint-Blaise NE
2. Délai pour contester l'état de collocation:
20 jours après la publication
3. Délai pour contester l'inventaire:
10 jours après la publication
4. **Remarques:** But: importation, achat et vente d'arts ménagers.
Est également déposé l'inventaire mentionnant les biens re-
vendiqués. Dans le délai de dix jours dès le 21 août 2015, les
créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse,
art. 260 LP, au sujet des revendications de propriété reconnues
fondées par l'administration de la faillite (art. 47, 49, 80
OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de
l'Office seront définitives.

Office des faillites
2053 Cernier

02322615

